



Conseil international du Café

115^e session

28 septembre – 2 octobre 2015

Milan (Italie)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter

ICC-115-0 Rev. 3

[Calendrier des réunions](#)

2. Admission d'observateurs – à examiner

[ICC-115-3](#)

Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.

3. Voix et pouvoirs

3.1 Voix pour l'année caféière 2014/15 – à approuver

[ICC-115-1](#)

Le Secrétaire fera rapport.

3.2 Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2015/16 – à approuver

[ED-2202/15 Rev. 1](#)

[ICC-115-2](#)

Un document contenant la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et pour les Membres importateurs et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2015/16 sera diffusé.

3.3 Pouvoirs – à approuver

verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

4. Accord international de 2007 sur le Café – à examiner

[ICC-115-4](#)
[WP-Council 255/15](#)

4.1. Participation à l'Accord international de 2007

La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2015. Le Conseil examinera un rapport sur la participation à l'Accord de 2007 et un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments.

4.2. Article 48 de l'Accord international de 2007

[Accord international de 2007 sur le Café](#)

Le Conseil voudra peut-être envisager l'examen de l'Accord international de 2007 sur le Café selon le 2^{ème} paragraphe de l'Article 48, puisque le 2 février 2016 marquera le 5^{ème} anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord.

5. Situation du marché du café – à noter

[Rapport du marché du café – août 2015](#)

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché et fera également le point sur d'autres questions.

6. Études et rapports – à examiner

Le Conseil examinera les études et les rapports ci-après:

- **L'impact des prix des produits pétroliers et du taux de change du dollar américain sur les prix du café** [ICC-115-6](#)
- **La durabilité de la filière café en Afrique (version mise à jour)** [ICC-114-5 Rev. 1](#)
- **Le café en Chine** [ICC-115-7](#)
- **Le café en Fédération de Russie** [ICC-115-8](#)

7. Forum mondial du café/Journée internationale du Café – à examiner verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les résultats du Forum mondial du Café qui se tiendra les 30 septembre et 1 octobre 2015 et les activités de la Journée internationale du Café organisées le 1 octobre 2015. Le Conseil sera invité à examiner les propositions et initiatives soulevées pendant l'évènement.

- 8. Conférence mondiale du café – à examiner** [WP-Council 258/15](#)
- L'Éthiopie accueillera la 4^e Conférence mondiale du Café qui se tiendra du 6 au 8 mars 2016 à Addis Abeba. L'article 30 de l'Accord de 2007 dispose que le Conseil décide, de concert avec le Comité consultatif du secteur privé, de la forme, du nom et du thème de la Conférence.
- 9. Programme d'activités – à examiner** [ICC-115-5](#)
- Le Conseil examinera un rapport intérimaire sur le programme des activités pour 2014/15.
- 10. Examen stratégique de l'OIC – à examiner** [WP-Council 252/15](#)
[WP-Council 257/15](#)
- Le Directeur exécutif invitera les Membres à faire rapport au Conseil des consultations avec leurs gouvernements respectifs.
- 11. Rapports des présidents des organes de l'OIC** verbal
- 11.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner** verbal
- 11.2 Comité de promotion et de développement des marchés – à examiner** verbal
- 11.3 Comité des statistiques – à examiner** verbal
- 11.3.1 Respect du Règlement sur les statistiques – à examiner** verbal
- Le président du Comité fera rapport sur les progrès réalisés en la matière.
- 11.4 Comité des projets – à examiner** verbal
- 11.5 Groupe restreint du Forum consultatif** verbal
- 12. Salubrité des aliments – à examiner** verbal
- Le Conseil examinera les questions relatives à la salubrité des aliments, y compris les limites maximales de résidus (LMR) des pesticides employés dans la production de café, les normes nationales de qualité et fera le point sur les implications du règlement CE 1169/2011 et autres règlements de l'Union européenne pour les pays producteurs (document [ICC-111-7](#)).
- 13. Recherche sur le café – à examiner** verbal
- Le café et le changement climatique:* Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation de l'OIC, en qualité d'observateur, à la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

- 14. Coopération avec d'autres organisations – à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec d'autres organisations, y compris les progrès réalisés par le partenariat avec l'Association 4C, et l'Initiative pour le commerce durable (IDH).
- 15. Questions financières et administratives**
- 15.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner** [FA-108/15](#)
[FA-110/15](#)
- Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris l'état des finances. Le Conseil examinera les recommandations du Comité.
- 15.2 Projet de budget administratif pour l'exercice 2015/16 – à approuver** [FA-96/15 Rev. 1](#)
[FA-97/15 Rev. 1](#)
- Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.
- 15.3 Locaux – à examiner** [FA-109/15](#)
- Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.
- 15.4 Examen du Règlement et des Statuts du personnel – à examiner** verbal
- A la demande de l'Union européenne, un examen est en cours du Règlement et des Statuts du personnel de l'Organisation, en fonction de ceux d'autres organisations internationales. Un rapport sur cet examen sera présenté par le président du Comité des finances et de l'administration.
- 16. Fonds spécial – à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport sur les discussions tenues avec les Membres exportateurs relatives à l'utilisation du Fonds spécial.
- 17. Bureaux et comités**
- 17.1 Président et vice-président du Conseil – à élire** verbal
- Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2015/16 doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs et exportateurs respectivement.
- 17.2 Président et vice-président du Forum pour 2015/16 – à nommer** verbal
- Le Conseil nommera un président et un vice-président pour 2015/16.

17.3 Groupe restreint – à nommer

verbal

Le Conseil nommera les conseillers du groupe restreint pour 2015/16 et 2016/17. Les anciens conseillers étaient:

- Marc Sadler (Chef d'équipe, Gestion des risques agricoles, Département de l'agriculture et du développement rural, Banque mondiale)
- Noemí Pérez (Directrice exécutive, Finance Alliance for Sustainable Trade)
- Silas Brasileiro (Président exécutif, Conseil national du café, Brésil)
- Nicolas Tamari (Directeur général, Sucafina S.A.)

17.4 Composition des comités – à examiner et approuver

[WP-Council 256/15](#)

[WP-Council 262/15](#)

Le Conseil voudra peut-être envisager l'amendement du mandat du Comité des finances et de l'administration et du Groupe restreint contenu dans le document WP-Council 262/15, et il examinera par ailleurs la composition des comités suivants pour 2015/16:

- Comité consultatif du secteur privé (8 associations de Membres exportateurs, 8 associations de Membres importateurs) – pour 2015/16 et 2016/17. [WP-Council 259/15](#)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs) 2015/16 et 2016/17
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs (sous réserve de l'approbation du Mandat révisé du Groupe restreint par le Conseil, document [WP-Council 262/15](#)))
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Groupe restreint (6 Membres exportateurs, 4 Membres importateurs (sous réserve de l'approbation du Mandat révisé du Groupe restreint par le Conseil, document [WP-Council 262/15](#)))

18. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

19. Questions diverses – à examiner verbal

– Les Membres sont invités à examiner le déplacement des réunions de mars en avril à partir de 2017. Les autres réunions seront prises en compte, notamment celles de l'Association américaine des cafés de spécialité (SCAA).

20. Réunions futures [WP-Council 261/15](#)

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2015/16 et 2016/17
– à examiner

La prochaine session du Conseil se tiendra du 9 au 11 mars 2016 à Addis Abeba (Éthiopie) – à noter

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour, et des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – à examiner

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.1)
Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)
Mandats des comités et organes consultatifs ICC-110-13
Modèle de pouvoirs
Bureaux pour l'année caféière 2014/15
Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café